

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 octobre 2025

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
 Présents : 25
 Votants : 29

D25.097

L'an deux mille vingt-cinq,

le 30 octobre,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, PIGNOL Jean-Philippe (suppléant de CAYREL Jean-Claude), CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : ANDRE Sophie, MALZAC Claude, LAFON Madeleine (pouvoir à FABRE Jean), VALENTIN Christine, POUDREVIGNE Roger, POQUET Pascal, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), RODIER Colette (pouvoir à FERNANDEZ Florence) et DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. David RODRIGUES a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.097 : GESTION DES DECHETS – COLLECTE DES ORDURES MENAGERES SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA CC ALCT

Monsieur le Président rappelle que le titulaire du marché de prestations de service est la Société Méditerranéenne de Nettoyement SAS.

La date d'exécution du marché était au 1/1/2022 pour une durée de 6 ans reconductible 2 fois 1 an soit jusqu'au 31/12/2027 plus 2 ans soit 31/12/2029.

Le marché comprend une tranche ferme qui comprend la collecte du territoire de la communauté de communes sauf Chanac, Les Salelles, Cultures et Esclanèdes et lavage bacs sur la totalité du territoire.

Une tranche optionnelle prévoit la reprise de la régie de collecte du secteur Chanac (avec rachat du véhicule) et collecte de la totalité du territoire.

Ce montage avait été établi compte tenu que les deux agents de la CC ALCT qui réalisent la collecte des OM sur le secteur « Pays de Chanac » pouvaient faire valoir leurs droits à la retraite prochainement.

Le départ effectif de l'un d'eux aura lieu le 17 novembre 2025 et le deuxième au plus tard en septembre 2026.

En conséquence il convient de lever la tranche optionnelle.

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

APPROUVE le principe de lever l'option du marché avec la Société Méditerranéenne de Nettoyement SAS ?

DONNE TOUS POUVOIRS à Monsieur le Président, ou le Vice-Président pour négocier avec le titulaire du marché et de fixer les dates d'entrée en vigueur de la tranche optionnelle.

AUTORISE le président ou le vice-président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 5 novembre 2025,
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSEES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL